

Besoins pour simplement accompagner les évolutions d'effectifs : +83 ETP(*)
Dotation nationale : +36 ETP (dont 2 pour le remplacement)

L'analyse des prévisions d'effectif et des dotations montre clairement que les collèges vont souffrir dans tous les départements. Le recteur a précisé lors du CTA que la répartition des moyens second degré a été calculée sur la base des structures existantes. On a alors un peu de mal à comprendre ce qui se passe en Maine et Loire (-29 ETP en collège pour -4 élèves attendus et +10 en lycée pour -7 attendus). Dans une moindre mesure, la situation de la Mayenne interroge aussi (-3 ETP en collège pour 0 attendus, 0 ETP en lycée pour -9 attendus). **Globalement, c'est une cinquantaine d'ETP qui vont manquer dans les établissements pour maintenir les taux d'encadrement à la rentrée prochaine.**

		DHG	effectifs	Delta	ETP		
					attendus	prévus	Delta
Collèges	44	1,75%	2,29%	-0,54%	71	54	-17
	49	-1,70%	-0,24%	-1,46%	-4	-29	-25
	53	-0,41%	0,01%	-0,43%	0	-3	-3
	72	-1,71%	-1,53%	-0,18%	-27	-30	-3
	85	1,37%	2,06%	-0,69%	24	16	-8
	Académie	0,09%	0,80%	-0,71%	64	8	-56
LGT+LP	44	0,00%	0,00%	-0,00%	0	0	0
	49	0,60%	-0,41%	1,00%	-7	10	17
	53	0,00%	-1,16%	1,16%	-9	0	9
	72	0,06%	0,91%	-0,84%	15	1	-14
	85	1,28%	1,70%	-0,43%	20	15	-5
	Académie	0,30%	0,22%	0,08%	19	26	7

La colonne Delta est calculée par différence entre les deux colonnes situées à gauche.

Les attendus sont calculés en appliquant le taux d'évolution des effectifs aux moyens existants en 2017-2018.

On retrouve sur le graphique la situation contrastée du Maine et Loire. On voit aussi que, Maine et Loire mis à part, pour les collèges, la relation entre les moyens et les effectifs est quasiment linéaire. En revanche, pour les lycées, les deux sont beaucoup moins corrélés. La dotation pour les lycées de la Sarthe est sensiblement inférieure à l'évolution des effectifs.

